

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 365 Société :

Actif Pensionné(e) Autre : A7700

Nom & Prénom : BERHANE FATHIMA

Date de naissance : 1/1/1946

Adresse : Rue Am Ascension Im 04 Hay Essel CIC

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/09/2023

Nom et prénom du malade : M.T. Berhane Fatima Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : maladie gynéco

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab 12/09/23 Fait le 12/09/23

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21.11.23	Q		300	Dr. F. Gencolo Gencolo

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE LA SOURCE Melle EL MOUNNI MOUNA Docteur en Pharmacie 7, Rue Ain Asserdou Casablanca - Tél: ...	10/09/23	99.20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

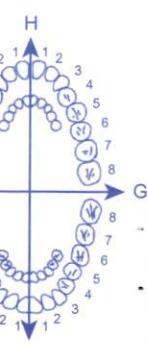
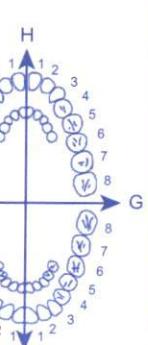
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000	21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	00000000 35533411	00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Laila Fikri

Spécialiste en Gynécologie Obstétrique

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

Ancienne interne des Hôpitaux de Paris

Diplôme universitaire Paris V en :

**Cœlio chirurgie - Hystéroskopie - Colposcopie
Chirurgie Gynécologique Accouchement**

Diplôme universitaire Paris V en :

Echographie : Gynécologique et Obstétricale et Sénologie

Stérilité - Maladie du Sein

Préparation à L'accouchement (Technique Sophrologique)

Sur Rendez-Vous



الدكتورة ليليا فكري

اختصاصية في أمراض النساء والتوليد

خريجة كلية الطب بباريس

حاصلة على شهادة من كلية

الطب بباريس ٧ في الجراحة

بالمقاطع الداخلي - منظار الرحم

ومنظار الكولوبوسكوب

عمق الزوجين - أمراض الثدي

بالعيادة

Casablanca, le : 12.09.23 الدار البيضاء، في:

PHARMACIE LA SOURCE
Melle EL MOUMNI MOUNA
Docteur en Pharmacie
7, Rue Ain Asserdoune, C.I.L
Casablanca - Tél: 06 22 36 24 85

Bonatti Fatima

SSD

1^e Amourag'



21 Sakan Amine , N° 4, 1er Étage Oulfa - Casablanca

Tél. : 06 56 93 42 74 - 05 20 24 09 04

DIFAL®

Diclofénac de sodium

Comprimés gastrorésistants 25 mg et 50 mg - Boîtes de 30.

Suppositoires 25 mg et 100 mg - Boîtes de 10.

Solution injectable 75 mg/3 ml - Boîtes de 2 et de 5 ampoules de 3 ml.

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour votre sécurité.

• Gardez cette notice, vous pourrez la consulter ou la relire.

• Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

• Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

• Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE DIFAL®, ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE DIFAL® ?

3. COMMENT PRENDRE DIFAL® ?

4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES EVENTUELIS ?

5. COMMENT CONSERVER DIFAL® ?

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES.

1. QU'EST-CE QUE DIFAL®, ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Le diclofénac est un composé non stéroïdien possédant des propriétés anti-inflammatoires, antalgiques et antipyrétiques, agissant par inhibition de la synthèse des prostaglandines.

Indications thérapeutiques :

Elles procèdent de l'activité anti-inflammatoire du diclofénac, de l'importance des manifestations d'hérédité auxquelles le médicament donne lieu et de sa place dans les diverses formes anti-inflammatoires actuellement disponibles.

Telles sont limitées à :

Enfant : Suppositoire à 25 mg (enfant > 16 kg, soit environ 4 ans), comprimé à 25 mg (enfant ≥ 6 ans) et comprimé à 50 mg (enfant à partir de 35 kg, soit environ 12 ans) : Rhumatismes inflammatoires infantiles.

Adulte et enfant à partir de 15 ans : Comprimés à 25 mg et à 50 mg, suppositoire à 100 mg :

• Traitement symptomatique au long cours :

- des rhumatismes inflammatoires chroniques, notamment polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante ou syndromes apparentés, tels que le syndrome de Flesinger-Leroy-Reiter, et rhumatisme psoriasique ;
- de certaines arthroses douloureuses et invalidantes.

Traitement symptomatique de courte durée des poussées aiguës des rhumatismes abarticulaires (épaules douloureuses aiguës, tendinites, bursites), arthrites microcrystallines, arthroses, lombalgies, radiculalgie sévères.

Comprimés à 25 mg et à 50 mg :

• Traitement des dysménorrhées essentielles, après bilan étiologique.

Solution injectable à 75 mg/3 ml :

• Traitement symptomatique de courte durée des rhumatismes inflammatoires en poussée, lombalgies aiguës, radiculalgie, crises de coliques néphritiques.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE DIFAL® ?

L'utilisation de DIFAL® est contre-indiquée dans les cas suivants :

- DIFAL® (toutes formes) est contre-indiqué chez l'enfant de moins de 12 mois ;

- Enfants de moins de 6 ans pour les formes : Comprimé 25 mg, 50 mg, Suppositoire 100 mg et Injectables 75 mg ;

- Enfant de moins de 16 kg, en raison du dosage inadapté de ce médicament (suppositoire à 25 mg) ;

- Enfant de moins de 35 kg, en raison du dosage inadapté de ce médicament (comprimé à 50 mg) ;

- Enfants de moins de 15 ans pour les formes : Suppositoire 100 mg et Injectables 75 mg ;

- Antécédents d'hémorragie ou de perforation digestive au cours d'un précédent traitement par AINS.

- Hypersensibilité au diclofénac ou à l'un des composants ;

- Grossesse : dès le Séminé mois ;

- Insuffisance hépatocellulaire sévère ;

- Insuffisance rénale sévère ;

- Ulcère gastrique ou duodénal évolutif ;

- Antécédent d'asthme ou d'urticaire suite à la prise d'acide acétylsalicylique ou d'autres médicaments anti-inflammatoires, en raison de réaction d'hypersensibilité croisée ;

- Antécédents récents de rectites ou de rectorragies (pour les suppositoires à 25 mg et à 100 mg) ;

- Contre-indication liée à la voie intramusculaire (solution injectable à 75 mg/3 ml) ;

- Troubles de l'hémostase ou traitement anticoagulant en cours.

En cas de doute, demander l'avavis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Mises en garde : L'utilisation concomitante de DIFAL avec d'autres AINS, y compris les inhibiteurs sélectifs de la cyclo-oxygénase 2 (COX-2), doit être évitée.

Sujets asthmatiques : Les patients présentant un asthme associé à une rhinite chronique, à une sinusite chronique et/ou à une polyposis nasale, ont un risque de manifestation allergique, lors de la prise d'acide acétylsalicylique et/ou d'anti-inflammatoires non stéroïdiens, plus élevé que le reste de la population.

L'administration de cette spécialité peut entraîner une crise d'asthme.

Sujets âgés : Les sujets âgés présentent un risque accru d'effets indésirables aux AINS, en particulier d'hémorragie gastro-intestinale et de perforations pouvant être fatales.

Effets gastro-intestinaux : Des hémorragies, ulcérations ou perforations gastro-intesti-

nales parfois fatales, ont été rapportées avec tous les AINS incluant le diclofénac, n'importe quel moment du traitement, sans qu'il y ait eu nécessairement de signes d'alerte ou d'antécédents d'effets indésirables gastro-intestinaux graves.

Le risque d'hémorragie, d'ulcération ou de perforation gastro-intestinale augmente avec la dose utilisée chez les patients présentant des antécédents d'ulcère, en particulier, en cas de complication à type d'hémorragie ou de perforation. Chez ces patients, le traitement doit être arrêté si la pathologie la plus faible possible, un traitement protecteur de la muqueuse (par exemple misoprostol ou inhibiteur de la pompe à protons) doit être envisagé pour ces patients, comme pour les patients nécessitant un traitement par de faibles doses d'acide acétylsalicylique ou traités par d'autres médicaments susceptibles d'augmenter le risque gastro-intestinal.

En cas d'apparition d'hémorragie ou d'ulcération survenant chez un patient recevant DIFAL®, le traitement doit être arrêté.

Effets cardiovasculaires et cérébrovasculaires : Les patients présentant des facteurs de risque significatifs d'événements cardiovasculaires (par exemple hypertension, hyperlipidémie, diabète sucré, tabagisme) ne doivent être traités par le diclofénac qu'après une prise en compte attentive de ces facteurs. Les risques cardiovasculaires associés à la prise du diclofénac pouvant augmenter avec la dose et la durée d'exposition, la durée la plus courte possible et la dose la plus faible quotidienne efficace doivent être utilisées.

Effets cutanés : Des réactions cutanées graves, dont certaines d'évolution fatale, incluant des dermatites exfoliatives, des syndromes de Stevens-Johnson et des syndromes de Lyell ont été très rarement rapportées lors de traitements par AINS. L'incidence de ces effets indésirables semble plus importante en début de traitement, le délai d'apparition se situant, dans la majorité des cas, pendant le premier mois de traitement. DIFAL® devra être arrêté dès l'apparition d'un rash cutané, de lésions des muqueuses ou de tout autre signe d'hypersensibilité.

Insuffisance rénale fonctionnelle : Les AINS incluant le diclofénac, en inhibant l'action vasodilatatrice des prostaglandines rénales, sont susceptibles de provoquer une insuffisance rénale fonctionnelle par diminution de la filtration glomérulaire. Cet effet indésirable peut être dose-dépendant.

Réaction hypersensible : Réaction hypersensible avec possibilité d'œdème, d'HTA et d'angioédème.

Hyperkaliémie : Hyperkaliémie favorisée par le diabète ou un traitement concordant par des médicaments hypokaliémiants. Une surveillance régulière de la kaliémie doit être effectuée dans ces circonstances.

Effet hépatique : Comme avec la plupart des AINS, on peut observer une augmentation du taux d'une ou plusieurs enzymes hépatiques. Interrrompre le traitement lors d'anomalies persistantes ou d'aggravation de la fonction hépatique, lors de signes cliniques d'hépatopathie ou d'autres manifestations de l'effet hépatique.

Effet sur la fertilité : Le diclofénac, comme tout médicament inhibiteur de la synthèse des cyclo-oxygénases et des prostaglandines, peut altérer la fertilité. Son utilisation n'est pas recommandée chez les femmes qui souhaitent concevoir un enfant.

Au cours de traitement prolongé, il est recommandé de contrôler la formule sanguine, les fonctions hépatique et rénale.

Comprimés gastrorésistants à 25 mg et à 50 mg : Ce médicament contient du lactose. Son utilisation est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au lactose, un déficit en lactase de Lactose ou un syndrome de malabsorption du glucose ou du galactose (maladies héréditaires rares).

DIFAL® 75mg Injectable contient de l'alcool benzylique. Il peut provoquer des réactions toxiques et des réactions allergiques chez les nourrissons et les enfants jusqu'à 3 ans.

DIFAL® 75mg Injectable contient du propylène glycol et peut provoquer des symptômes semblables à ceux provoqués par l'alcool.

DIFAL® 75mg Injectable contient du métabutolide de sodium et peut provoquer des réactions allergiques sévères et une gêne respiratoire.

DIFAL® est un médicament : Pas laisser à la portée des enfants.

Autres médicaments et DIFAL® : Prise ou utilisation d'autres médicaments

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Interactions médicamenteuses déconseillées :

• Autres AINS : majoration du risque ulcérone et hémorragique digestif.

• Acide acétylsalicylique à des doses anti-inflammatoires (> 1 g par prise et/ou 3 g par jour) ou à des doses antalgiques ou antipyrétiques (> 500 mg par prise et/ou 3 g par jour) : majoration du risque ulcérone et hémorragique digestif.

• Anticoagulants oraux : augmentation du risque hémorragique de l'anticoagulant oral (agression de la muqueuse gastroduodénale par les AINS). Les AINS sont susceptibles de majorer les effets des anticoagulants, comme la warfarine.

• Héparines non fractionnées, héparines de bas poids moléculaires et apparentées (heparins alternatives et/ou chez le sujet âgé) : augmentation du risque hémorragique.

• Lithium (diminution) • Méthotrexate de la toxicité métabolique et/ou chez le sujet âgé : augmentation du risque hémorragique.

• Périodiquement, le lithium atteint des valeurs toxiques.

• P.M.V. : 44,20 DH

6 118000 190349

mg/semaine : augmentation de la clairance rénale (odéral)

toxiques

listes de risque

à 20 mg/semaine

augmentation de la toxicité hématopoïétique.

